

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

Ouverture de séance à 20 heures.

**Présents :**

BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SIERPAKOWSKI Claire, SOULIER Jean-Marc. **Absents excusés :** BELLONCLE Cassandra, MAUS Philippe (procuration à SOULIER J-M), SVOBODA François (procuration à DELBÈGUE J-P). **Secrétaire de séance :** SOULIER Jean-Marc.

Le compte-rendu de la séance du 3 mai 2024 est adopté à l'unanimité sans modification.

- 1 **Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable** Patrick LAPORTE, maire adjoint, présente le rapport annuel sur le service d'eau potable et propose d'émettre un avis favorable à son adoption. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 2 **Tableau des emplois et recrutement d'un agent contractuel** Pour faire face à différents changements (départ de F. MIFSUD, remplacée par E. SENENTE à l'agence postale ; disponibilité de S. ARTIGE) le maire propose d'adopter le tableau des emplois actualisé et d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 3 **Subvention exceptionnelle** La coopérative scolaire ayant présenté un budget prévisionnel pour 2024-2025 prenant en compte la régularisation des exercices antérieurs et l'augmentation des effectifs, le maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la coopérative scolaire. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 4 **Convention d'utilisation des étangs communaux** Patrick LAPORTE, présente la nouvelle convention préparée avec l'association des Amis des étangs qui fixe notamment les conditions d'utilisation de l'abri de pêche et précise les obligations des deux parties. Le maire demande l'autorisation de signer cette convention. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 5 **Système d'Information géographique (SIG)** Patrick LAPORTE présente le SIG proposé par la Fédération départementale d'électrification. Il précise que cette adhésion n'entraîne aucun coût supplémentaire pour la commune. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 6 **Médecine préventive** La commune ayant adhéré au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Corrèze (CDG 19), il convient d'adopter les nouvelles modalités de tarification. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 7 **Contrat de solidarité avec le Département** Le maire explique que le Conseil départemental a accordé un complément de subvention de 40 000 € pour les travaux de l'église. Il propose donc d'adopter l'avenant au contrat. Résultats du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
- 8 **Plan de mobilité de Haute Corrèze Communauté** Jean-Claude PAUTY, maire-adjoint, expose les principaux éléments du plan de mobilité élaboré par la communauté de communes. Il propose d'émettre un avis favorable. Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 1

Clôture de la séance à 20h48.

Prochaine réunion prévue le vendredi 6 décembre.

Le secrétaire de séance,

Le maire,

Jean-Marc SOULIER.

Jean-Pierre DELBÈGUE.

